

Fiche de données de sécurité	page 1/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

1/7 - 09/07/2015

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : GRIZZLI
Code produit : GRIZZLI
Utilisation commerciale : Lubrifiant
Fournisseur : **GRAISSE BELLEVILLE**
 12 rue Jean Mermoz
 02390 MONT D'ORIGNY
 tél : 03 23 09 30 20
 Fax : 03 23 09 75 48
E-mail : info@graisse.fr
Contact en cas d'urgence : +33 1 49 00 00 49 (24h/24, 7j/7) - ORFILA (INRS) Tél : +33 (0)1 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : **La préparation n'est pas classifiée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC et le règlement 1272/2008**
Etiquetage (d'usage ou CE) : N'est pas étiquetable
 SYMBOLE : Non concerné H CODE: Non concerné
 PHRASES R Non concerné P CODE : Non concerné
 PHRASES S : Non concerné
Etiquetage transport : Non concerné

3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 NATURE CHIMIQUE:

PREPARATION : Produit à base d'huile synthétique.

Informations complémentaires:

3.2 COMPOSANTS DANGEREUX :

Composant(s)	Pourcentage massique	Symbole(s)	Risque(s)	N° CAS	N° REACH
	-	-	-	-	-

Informations complémentaires:

3.3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes sur la santé : Dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.
Effets néfastes sur l'environnement : Ne pas rejeter ce produit dans l'environnement.
Dangers physico-chimiques : Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion dans les conditions normales d'utilisation.

SEP GRAISSE BELLEVILLE – 12 rue Jean Mermoz – 02390 MONT D'ORIGNY

TEL : 03 23 09 30 20 - FAX : 03 2309 75 48 - www.graisse-belleville.fr - info@graisse.fr

SARL au CAPITAL SOCIAL DE 40 000€ - RCS SAINT-QUENTIN B399 093 855 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 04 399093855^{1/7} - 09/07/2015

Fiche de données de sécurité	page 2/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

2/7 - 09/07/2015

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

4 - PREMIERS SECOURS

En cas de troubles graves, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.

Inhalation	: Le risque n'existe que pour des graisses en aérosol ou en cas de chauffage du produit à des températures élevées. Dans ces deux cas, transporter la personne à l'air, la maintenir au chaud et au repos.
Contact avec la peau	: Laver abondamment la peau à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés, ne les réutiliser qu'après nettoyage.
Contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes. Si des troubles de la vue persistent, consulter un spécialiste.
Ingestion	: Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires, appeler un médecin rapidement.
Aspiration	: Si on soupçonne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissement par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.
Instruction pour le médecin	: Effets connus des hydrocarbures. En cas d'incident, traiter symptomatiquement.

5 - MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	: >180°C (ASTM D93)
Moyens d'extinction	: Appropriés : Mousse CO ₂ , poudre ou brouillard d'eau. Déconseillés : Jet d'eau sous pression.
Dangers spécifiques (en cas d'incendie ou d'explosion)	: La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO ₂ , hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Leur inhalation est très dangereuse.
Protection des intervenants	: Port obligatoire d'un appareil respiratoire homologué isolant autonome en atmosphère confinée en raison des fumées abondantes et des gaz.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Des déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Concevoir des installations pour éviter la pollution des eaux et du sol. Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.
Méthode de nettoyage	: La récupération s'effectue à l'aide de moyens physiques (pompes, écrémage, ..). Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant. Éliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :

Prévention de l'exposition des travailleurs	: Assurer une ventilation suffisante en cas de risques de formation de vapeurs, fumées, brouillards ou d'aérosols. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver le produit à l'écart des aliments et des boissons.
Prévention des incendies et des explosions	: Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosives. Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Éviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

Fiche de données de sécurité	page 3/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

3/7 - 09/07/2015

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

Précautions et conseils d'utilisation : Afin de réduire le risque d'incendie, concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit sur des carters chauds et des contacts électriques.

- Eviter les projections.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.
- Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards.
- Eviter le contact avec les agents oxydants forts.
- N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries .. résistants aux hydrocarbures.
- Température d'utilisation conseillée : si mentionnée voir § 9
- Température d'utilisation déconseillée : température supérieure au point de goutte.

STOCKAGE :

Mesures techniques : Concevoir les installations pour éviter la pollution des eaux et du sol.
Conditions de stockage : *Recommandées* : Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité, de la chaleur et de toute source d'ignition. Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation.

A éviter :
Le stockage soumis aux intempéries.

Dégradation du produit : Aucune dans les conditions normales de stockage.
Matériaux d'emballages : Conserver de préférence dans l'emballage d'origine. Dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordres techniques : Utiliser le produit en atmosphère bien ventilée.
 Dans le cas de travaux en enceintes confinée (cuves, réservoirs ..), s'assurer d'une atmosphère respirable et/ou porter les équipements recommandés.

Valeurs limites d'expositions : Valeur limite d'exposition Valeur moyenne d'exposition

Composant(s)	N° CAS	N° REACH	VLE	VME	Source	Remarque
Brouillards d'huile	-	-	10mg/m3 sur 15 min	5mg/m3 sur 8heures		

Protection des mains : Gants imperméables et résistants aux hydrocarbures.
Protection des yeux : Lunettes en cas de risque de projections.
Protection de la peau et du corps autre que les mains : Selon nécessité: écran facial, bottes, vêtements imperméables aux hydrocarbures, chaussures de sécurité (manipulation de fûts).
 Ne porter ni bagues, montre ou objets similaires qui pourraient retenir le produit et provoquer une réaction cutanée.
Mesure d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité	page 4/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: Butyreux.
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Caractéristique.
<u>Caractéristique</u>	:
pH	: Non applicable.
Point de fusion °C	: Non applicable.
Point d'ébullition °C	: Non applicable.
Masse volumique	: 854 kg/m ³ à 20°C.
Solubilité dans l'eau(20°C g/l)	: Insoluble et non miscible.
Solubilité dans les solvants organiques	: soluble dans un grand nombre de solvants usuels.
Coefficient de partage n-Octanol/Eau(log Po/w)	: ND.
Température spécifique de changement d'état	: Point de goutte > 180°C
Viscosité dynamique(mPa s)	: Non applicable.
Point éclair	: >180°C(ASTM D93)
Température d'auto inflammation	: 250°C (ASTM E 659). : Cette valeur peut être notablement abaissée dans des conditions particulières (oxydation lente sur milieux fortement divisés ...).
Caractéristiques d'explosivité	: Non concerné.
Pression de vapeur	: ND
Autres informations	: Pénétrabilité : 280 (1/10 mm) à 25°C.

Les données ci-dessus représentent des valeurs types et ne constituent pas une spécification.

Fiche de données de sécurité	page 5/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

5/7 - 09/07/2015

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

10- STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité** : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.
Conditions à éviter : La chaleur, les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.
Matières à éviter : Eviter le contact avec les oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux** : La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE – EFFETS LOCAUX :

TOXICITE AIGÛE	Dose	Espèce	Méthode	Remarque
Oral	LD50	ND	-	-
Dermal	LD50	ND	-	-
Inhalation	LC50	ND	-	-

- Inhalation** : Risque improbable dans les conditions normales d'emploi.
L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.
- Contact avec la peau** : Risque improbable dans les conditions normales d'emploi.
Les contacts avec la peau devraient être minimisés.
- Ingestion** : Peut provoquer des troubles digestifs tels que : diarrhée, nausée, ...

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME :

- Contact avec la peau** : Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.
- Sensibilisation** : A notre connaissance, le produit ne provoque pas de sensibilisation.

	Évaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Dermal	ND	-	-	-
Inhalation	ND	-	-	-

CMR : **A notre connaissance, le produit ne contient pas de substance cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction.**

	Évaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Cancérigène	ND	-	-	-
Mutagénicité	ND	-	-	-
Toxicité pour la reproduction	ND	-	-	-

- Autres effets** : Les graisses usagées peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées durant l'utilisation. De telles impuretés peuvent provoquer des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination.

Effets irritant et corrosif

	Évaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Yeux	ND	-	-	-
Dermal	ND	-	-	-
Inhalation	ND	-	-	-

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

SEP GRAISSE BELLEVILLE – 12 rue Jean Mermoz – 02390 MONT D'ORIGNY

TEL : 03 23 09 30 20 - FAX : 03 2309 75 48 - www.graisse-belleville.fr - info@graisse.fr

SARL au CAPITAL SOCIAL DE 40 000€ - RCS SAINT-QUENTIN B399 093 855 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 04 399093855
Quick-FDS [17539-57251-21245-017774] - 2016-01-07 - 15:54:12

5/7 - 09/07/2015

Fiche de données de sécurité	page 6/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27

12- INFORMATION ECOLOGIQUE

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

Toxicité envers l'environnement :

TOXICITE AIGÛE	Dose	Durée	Espèce	Evaluation	Méthode	Remarque
Poisson	LC50	96h	-	ND	-	-
Daphnée	EC50	48h	-	ND	-	-
Algue	LC50	72h	-	ND	-	-

Mobilité : Air : il y a peu de pertes par évaporation.
Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico chimiques, le produit est, en général, peu mobile au sol.

Eau : insoluble, le produit flotte ou dépose.

Persistance et dégradabilité : Absence de données expérimentales sur le produit fini.

Potentiel Bioaccumulatif : ND.

Résultat de l'évaluation PBT : ND.

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets : La seule élimination en France est la récupération par un récupérateur agréé, la régénération et le brûlage dans une installation agréée.

Elimination des emballages souillés : Se conformer à la réglementation en vigueur.

Dispositions légales : Réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer: décret n°73-218 du 23/02/73 et 77-254 du 08/03/77, circulaire du 14/01/77 et 04/11/80.

Réglementation relative aux déchets: loi n°75-633 du 15/07/75 et décret n°77-974 du 19/08/77, décret n°79-981 du 21/11/79 modifié par les décrets n°85-387 du 29/03/85, n°89-192 du 24/03/89 et n°89-648 du 31/08/89 portant réglementation de la récupération des huiles usagées.

Loi n°88-1261 du 30/12/88, décret n°90-267 du 23/03/90 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit des déchets générateurs de nuisances.

Loi n°92-646 du 13/07/92 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

14- INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Non soumis à la réglementation du transport des matières dangereuses.

Terre / routes (classe ADR) : Non concerné

Chemin de fer (classe RID) : Non concerné

Voies fluviales (classe ADN) : Non concerné

Voie maritime (classe IMDG) : Non concerné

Voie aérienne (classe IATA-DGR) : Non concerné

Numéro ONU : Aucun

Nom d'expédition: Graisse lubrifiante

SEP GRAISSE BELLEVILLE – 12 rue Jean Mermoz – 02390 MONT D'ORIGNY

TEL : 03 23 09 30 20 - FAX : 03 23 09 75 48 - www.graisse-belleville.fr - info@graisse.fr

SARL au CAPITAL SOCIAL DE 40 000€ - RCS SAINT-QUENTIN B399 093 855 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 04 399093855

Fiche de données de sécurité	page 7/7
conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Révision nr :0
GRAISSE BELLEVILLE GRIZZLI	Date : 08/01/2016
code 904016	Remplace la fiche : 0/0/0
Tél : 04 78 57 86 02 - mail : lbeauvais@isotherm.tm.fr	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

7/7 - 09/07/2015

GRIZZLI

Date de la version précédente: 2014-11-27 Date de révision: 2015-07-01

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementation communautaire : Non concerné

Phrases de risque : Néant

Conseils de prudence : Néant

Réglementation française : Code de sécurité sociale:
Article.L.461-1 à L. 461-7 tableau publié dans la brochure 85/10 bis des JO tableau n°36
Code du travail : Article R 241-50, arrêté et décret du 11/07/77
Code du travail (hygiène et sécurité) : R 232-1.3.4, 1 à 5-11. Article R 233-43
Code du travail (prévention des incendies) : Article R 233-14 à 41
Installation classée : Non concerné
Nomenclature rejet : Voir paragraphe 13

Inventaire : /

16- AUTRES INFORMATIONS

Liste des phrases de risque : Néant

Abréviation :

ND : Non déterminé (e)
PBT : persistante, bioaccumulable, toxique

Date d'émission de la fiche : 09/07/2015

Annule et remplace la fiche du : 27/11/2014

Tableau de révision

Section	Modification	Date de modification
-	Création	19/01/1998
-	Révision globale selon le règlement CE 1907/2006	24/02/2014
-	Révision globale selon le règlement CE 1272/2008	27/11/2014

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires à pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de texte autre que ceux cités.

SEP GRAISSE BELLEVILLE – 12 rue Jean Mermoz – 02390 MONT D'ORIGNY

TEL : 03 23 09 30 20 - FAX : 03 2309 75 48 - www.graisse-belleville.fr - info@graisse.fr

SARL au CAPITAL SOCIAL DE 40 000€ - RCS SAINT-QUENTIN B399 093 855 – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 04 399093855 - 09/07/2015